

NOUVELLE
FORMULE
HEBDO**DOCTRINE** P. 21
RURALBail rural,
mise à disposition
et prohibition
du pas-de-porte
versé par la société
exploitantepar Franck Roussel**VEILLE** P. 5**PERSONNES / FAMILLE**Réserve héréditaire et ordre
public international français**DROIT FISCAL**Principales mesures
du projet de loi de finances
2018**PROFESSIONS**Définition de la signature
électronique présumée fiable**ACTUALITÉS** P. 13**PROFESSIONS**Le notaire, un témoin privilégié
de l'évolution de la parentalité**PRATIQUE** P. 15**PROFESSIONS**Le notaire face au surendettement
d'un clientpar Pierre-Marie Reverdy**CHRONIQUES** P. 25**IMMOBILIER**

Régime de l'obligation

par Hervé Lécuyer
et Jean-Baptiste Seube

DIRECTION ÉDITORIALE

Michel Grimaldi

professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

Jean-Jacques Barbieri, conseiller à la Cour de cassation

Frédéric Bicheron, professeur à l'université Paris Est - Créteil Val-de-Marne (Paris 12)

Séverine Cabrillac, professeur à l'université de Montpellier

Isabelle Dauriac, professeur à l'université Paris Descartes

Sophie Gaudemet, professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

Charles Gijbers, professeur à l'université de Rouen Normandie

Mathias Latina, professeur à l'université de Nice Sophia-Antipolis

Marc Nicod, professeur à l'université Toulouse 1 Capitole

Frédéric Roussel, notaire à Lille, vice-président de l'Association notariale de caution, membre du Groupe Monassier

Dominique Savouré, notaire à Versailles, chargé d'enseignement à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

Frédéric Vauvillé, professeur à l'université Lille Nord de France, conseiller scientifique du CRIDON Nord-Est

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Laurent AYNÈS

professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Jacques COMBRET

notaire honoraire, président honoraire du congrès des notaires de France

Michel GRIMALDI

professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

Claude JAQUET

notaire à Paris, président de la caisse de retraite des notaires

Hervé LÉCUYER

professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

Cyril NOURISSAT

professeur à l'université Jean-Moulin (Lyon 3), ancien recteur de l'académie de Dijon

Hugues PÉRINET-MARQUET

professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

Christophe Vernières

professeur à l'université Grenoble Alpes

Solange Becqué-Ickowicz, professeur à l'université de Montpellier

Gilles Bonnet, notaire à Paris

Gérard Champenois, professeur émérite de l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

François Delorme, notaire à Blérancourt

Rémy Gentilhomme, notaire à Rennes, professeur associé à l'université de Rennes 1

Daniel Gutmann, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Marie-Anne Le Floch, notaire à Paris

Bernard Reynis, notaire honoraire, président honoraire du CSN, conseiller à la Cour de cassation

Jean-François Sagaut, notaire à Paris, président du 111^e Congrès des notaires de France

Bernard Vareille, professeur à l'université de Limoges

Christian PISANI

notaire honoraire, président honoraire de la chambre interdépartementale des notaires de Paris

Mariel REVILLARD

Gilles ROUZET, notaire honoraire, conseiller honoraire à la Cour de cassation

Jean-François SAGAUT

notaire à Paris, président du 111^e congrès des notaires de France

Jean TARRADE

notaire à Paris, ancien président du Conseil des notariats de l'Union européenne, président honoraire du Conseil supérieur du notariat

Bernard VAREILLE

professeur à l'université de Limoges

RÉDACTION

Président honoraire : **Georges Morin**. Revue éditée par Lextenso SA au capital de 713 076 euros. 70, rue du Gouverneur général Félix Éboué - 92131 Issy-les-Moulineaux cedex. Principal associé : Petites Affiches SA. P-DG, Directeur de la publication : **Emmanuelle Filiberti**. Rédacteur en chef adjoint : **Liliane Ricco**. Rédacteurs : **Emmanuelle Guérin** et **Catherine Burban**. Assistante : **Cécile Bardet** - Tél. : 01.40.93.40.43 - Fax : 01.41.08.23.60 - defrenois.redaction@lextenso.fr
Imprimeur : Jouve - 1, rue du Docteur Sauvé - 53100 Mayenne. CPPAP n° 1117 T 79130 - ISSN : 2116-9578. Dépôt légal : à parution.

Abonnements

Tél. : 01 40 93 40 40 - Fax : 01 41 09 92 10 - abonnements@lextenso.fr - Tarifs France 2017 : 393,09 € TTC (TVA 2,10 %). Prix au numéro : 22,97 € TTC (TVA 2,10 %). Tarifs étudiants : nous consulter.

Crédits

Dessin de couverture par Julie Le Cor, pour le Defrénois.

Toute reproduction, même partielle, est interdite, sauf exceptions prévues par la loi. La réalisation de panoramas de presse sur intranet incluant un extrait du contenu de la présente publication est conditionnée à la conclusion d'un accord avec le centre français d'exploitation du droit de copie (CFC)

Imprimé sur des papiers produits aux Pays-Bas et en Belgique, issus de forêts gérées durablement

0% de fibres recyclées ; impact gaz à effet de serre pour un exemplaire : 171 g éq. CO₂



VEILLE P. 5

UNE FAMILLE - PATRIMOINE

Réserve héréditaire et ordre public international français

BRÈVES ACTES COURANTS – IMMOBILIER

Logement

BRÈVES ACTES COURANTS – IMMOBILIER

Urbanisme

FAMILLE - PATRIMOINE

Est nulle la convention relative à la liquidation du régime matrimonial conclue avant le début de l'instance en divorce

FISCAL

Principales mesures du projet de loi de finances 2018

BRÈVES FISCAL

Contrôle et contentieux

PROFESSION

Définition de la signature électronique présumée fiable

ACTUALITÉS P. 13

Le notaire, un témoin privilégié de l'évolution de la parentalité

PRATIQUE P. 15

QUESTIONS-RÉPONSES

Le notaire face au surendettement d'un client
par **Pierre-Marie Reverdy**

DOCTRINE P. 21

Bail rural, mise à disposition et prohibition
du pas-de-porte versé par la société exploitante
par **Franck Roussel**

CHRONIQUES P. 25

Régime de l'obligation
par **Hervé Lécuyer** et **Jean-Baptiste Seube**

VIE PRO P. 36

OFFRES ET DEMANDES P. 41

INDICES P. 51

Un encart publicitaire « Quotient Juridique Lextenso »
est joint au présent numéro



Odal, plus qu'un outil,
un bon **réflexe**

Partout en France :
vos formalités juridiques
dématérialisées
& vos annonces légales

Urbanisme – Domiciliation
Traductions – Légalisations
Apostilles



Tél. : 01 49 49 06 51 – 01 49 49 08 20 • Mail : odcommercial@odal.fr • www.odal.fr